



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA24_10_0017

OBJET :

Renouvellement de deux lignes de trésorerie

L'an deux mille vingt quatre, le un octobre, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Louis MARETTE, Daniel GONCALVES, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Christian LOUBET, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Jean-Pierre BOIX, Alain ROCHET, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Patrick LAFFONT, Alain METGE, André VIDAL, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Paul FERRE, Jean-Michel SOLER, Joelle EYCHENNE

Secrétaire de séance : Mr Jérôme BLASQUEZ

En préambule, Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration les lignes de trésorerie souscrites en vigueur actuellement :

	Agence France Locale (1)	Crédit Mutuel (2)	La Banque Postale (3)
Montant	4.9 M€	4.9 M€	4.9 M€
Index bancaire	Ester	Euribor 3Mois	Ester
Marge bancaire	0.29%	0.55%	0.65%
Commissions diverses	2 450 € comm. d'engagement 0.05 % comm. de non utilisation	3 000 € comm. d'engagement	2 450 € comm. d'engagement

(1) Ligne de trésorerie active jusqu'au 15 novembre 2024

(2) Ligne de trésorerie active jusqu'au 14 décembre 2024

(3) Ligne de trésorerie active jusqu'au 01 août 2025

Au 27 septembre 2024, la mobilisation de ces lignes de trésorerie était la suivante :

Titulaire contrat	Montant total (€)	Utilisation (€)	Disponibilités (€)
Agence France Locale (1)	4 900 000	4 900 000	0
Crédit Mutuel (2)	4 900 000	1 900 000	3 000 000
La Banque Postale (3)	4 900 000	0	4 900 000
	14 700 000	6 800 000	7 900 000

Il convient de renouveler les contrats de ligne de trésorerie arrivant à échéance les 15/11/2024 (1) et 14/12/2024 (2).

Le 10 septembre 2024, une consultation pour deux lignes d'un montant équivalent de 4 900 000 € chacune a donc été engagée auprès des banques suivantes :

Agence France Locale - Crédit Agricole - Caisse d'Épargne - Crédit Mutuel - Banque Postale
- Société Générale.

Trois établissements bancaires nous ont adressé les offres ci-dessous :

Banque				
Montant	4 900 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €
Durée	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Frais fixes	4 900 €	4 900 €	2 500 €	3 000 €
Commission (%)	0%	0%	0%	0%
CNU (%)	0,10%	0,10%	0,08%	0%
Conditions financières	ESTER + 0,59%	ESTER + 0,59%	ESTER + 0,50%	EUR03M + 0,55%
Base de calcul intérêts	Exact/360	Exact/360	Exact/360	Exact/360
Coût total des offres en fonction du taux d'utilisation (intérêts + CNU + frais)				
0%	9 868 €	9 868 €	6 474 €	3 000 €
25%	45 847 €	45 847 €	42 150 €	42 664 €
50%	81 827 €	81 827 €	77 825 €	82 328 €
75%	117 806 €	117 806 €	113 500 €	121 992 €
100%	153 786 €	153 786 €	149 175 €	161 657 €

A titre indicatif, au 26/09/2024, la valeur de l'ESTER est de 3.416 %, celle de l'EURIBOR 03M de 3.402 %.

Il est proposé, après analyse financière, de retenir les offres de la CAISSE D'EPARGNE et du CREDIT MUTUEL.

Où l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE**,
Ledit rapport
- **AUTORISE**,
Madame la Présidente à signer tous les documents afférents sur les offres retenues qui sont La Caisse d'Épargne et le Crédit Mutuel....

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 07/10/2024

webdelib

ID : 009-250901873-20241003-DELCA24_10_0017-DE